

HONORAIRES

Sauf convention contraire, les honoraires sont à la charge du vendeur.

TRANSACTION

APPARTEMENT / MAISON / VILLA / TERRAIN

Montants	Honoraires TTC
Jusqu'à 120 000 €	Forfait : 6.000 €
Supérieur à 120.000 € en mandat SIMPLE	5,00%
Supérieur à 120.000 € en mandat EXCLUSIF	4,00%

BOUTIQUE / LOCAL / FONDS DE COMMERCE

Montants	Honoraires
Inférieur à 150 000 €	7 % HT (8,4 % TTC)
De 150 000 € à 500 000 €	6 % HT (7,2 % TTC)
Supérieur à 500 000 €	5 % HT (6,0 % TTC)

LOCATION

Locaux à usage d'habitation : suivant zones.

Location saisonnière : 25 % TTC du montant du loyer.

Locaux commerciaux ou professionnelles : 2 mois de loyers HT.

Rédaction de bail et état des lieux : 300 € TTC (250 € HT).

ADMINISTRATION DE BIENS

6 % HT (7,2% TTC) du montant des encaissements.

Garantie loyers impayés avec formule détérioration immobilière :
3% du montant des encaissements.

EXPERTISE IMMOBILIERE

Tarif de vacation horaire : 60 € TTC (50 € HT)

CENTURY 21.